



NB INFO MUNICIPALE

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 19 janvier 2021



LE CONSEIL MUNICIPAL

↳ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020,

↳ **DECIDE** avec effet au 1er février 2021 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 19.80%

DECIDE avec effet au 1er février 2021 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de conseillers municipaux délégués à 5,23%

↳ **APPROUVE** la garantie sollicitée par Centre Alsace Habitat dans le cadre du réaménagement des Lignes de Prêts dont la commune est garante,

↳ **APPROUVE** la pérennisation du dispositif des chèques déjeuner pour les agents de la Ville.